

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR RAYMOND VERGÈS

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N°21226 - 78ÈME ANNÉE

## LOI SUR LES RETRAITES Les Insoumis et les socialistes s'organisent

La NUPES, et notamment les Insoumis et les Socialistes ont décidé d'agir rapidement pour contrer la nouvelle loi sur les retraites promulguée par le chef de l'État, Emmanuel macron, le 14 avril.



Éric Coquerel a pris contact avec les députés du groupe Liot, selon la députée LFI Clémentine Autain. Après la décision rendue par le Conseil constitutionnel validant l'essentiel de la réforme des retraites, les Insoumis souhaitent accueillir le gouvernement avec une nouvelle motion de censure, qui serait déposée à la rentrée, d'ici deux semaines.

Invitée le 16 avril sur France Inter, l'élue de Seine-Saint-Denis, Clémentine Autain, a ainsi précisé l'intention de son groupe.

Le président de la commission des Finances, Éric Coquerel, travailler actuellement avec les «partenaires de la Nupes» et le groupe Liot, sur une nouvelle motion de censure. D'ailleurs, l'un des membres de Liot, le député Charles de Courson, est l'auteur de la motion de censure «transpartisane» déposée à la

suite de l'activation du 49-3.

Celle-ci avait été rejetée, à seulement neuf voix près. Or selon Clémentine Autain, *«on peut penser que vu la situation, les choses pourraient être différentes sur un prochain vote d'une motion de censure»*.

La députée LFI accuse le gouvernement d'avoir «menti à la représentation nationale» en accordant aux Républicains des concessions dont il savait qu'elles seraient par la suite retoquées. Elle espère voir alors le groupe LR, dont 19 élus avaient voté la motion, de se mobiliser davantage.

Revenant sur la décision du Conseil constitutionnel, Clémentine Autain a en outre estimé que *«le 14 avril, est morte la Ve République»*.

Cette dernière a indiqué que *«les prétendus Sages»* n'ont «fait preuve d'aucune sagesse» et dénonce la décision : *«Si les membres du Conseil constitutionnel nous disent que c'est donc légal, conforme à la Constitution de pouvoir imposer une loi contre l'avis du peuple, alors il y a un problème institutionnel.»*



De leurs côtés, les socialistes vont déposer une proposition de loi pour abroger les 64 ans. Le premier secrétaire du parti, Olivier Faure, souhaite que le texte soit signé par le plus de parlementaires possible.

Les oppositions avaient prévenu que la décision du Conseil constitutionnel ne met pas fin à la contestation. La proposition de loi qui sera déposée à l'Assemblée nationale et au Sénat proposera d'abroger les 64 ans, dont la loi a été promulguée dans la soirée du 14 avril.

À l'initiative du Parti Socialiste, ce texte a été discuté en réunion d'intergroupe de la Nupes pour «voir qui est prêt à s'y ajouter», selon les explications du député Olivier Faure invité sur Public Sénat le 17 avril.

«Je souhaite qu'on ait le plus de forces possibles dès les signatures», a-t-il précisé, s'ouvrant ainsi au soutien de parlementaires allant au-delà de l'alliance de gauche. Une fois les concertations effectuées, la PPL, «déjà rédigée», sera déposée dans les deux Chambres.

Concernant la proposition de déposer une nouvelle motion de censure des Insoumis, Olivier Faure n'y est pas opposé, mais estime que l'intergroupe doit avoir sur ce sujet une «discussion». Lui pourrait la soutenir, «à une seule condition ; c'est qu'elle permette de conforter un rapport de force a minima qui est celui de la dernière fois».

Selon lui, la dernière motion, portée par le député Liot Charles de Courson, avait été rejetée à seulement neuf voix près. Or si celle-ci est «moins bien votée, ça affaiblirait la contestation».

## RETRAITE : LES SYNDICATS CONTINUENT LA LUTTE

Le chef de l'État s'est dit ouvert au dialogue social, alors qu'il a reçu à l'Élysée *"les organisations patronales et syndicales pour celles qui y sont prêtes"*, affirmant sa volonté *"d'ouvrir sans limites ni tabous une série de négociations sur des sujets essentiels"*. Or bien avant son discours, les syndicats avaient refusé c rendez-vous.

Or après avoir été reçu par Emmanuel Macron, le patron du Medef appelle à *"faire l'agenda à trois"*. Geoffroy Roux de Bézieux veut *"contacter les syndicats"* et souhaite leur retour à la table des négociations et indiqué qu'il ne souhaitait pas s'engager *"dans des négociations si par avance on sait que ça va échouer"*.

Cependant, le porte-parole Olivier Véran a affirmé ce 18 avril sur franceinfo que le gouvernement avait *"besoin de travailler avec les syndicats"* sur *"l'application pratique"* de la réforme des retraites. *"Cette application pratique nécessite d'avoir du dialogue social avec les partenaires"*, notamment sur la pénibilité du travail et l'emploi des seniors, les sujets de discussion *"qui attendent les syndicats et le président de la République lorsqu'ils se verront"*, a-t-il souligné.

D'ailleurs, le chef de l'Etat a dit vouloir donner aux partenaires sociaux *"jusqu'à la fin de cette année"* pour *"bâtir"* le futur *"pacte de la vie au travail"*. *"L'objectif qu'on doit se donner, c'est que l'agenda complet des négociations soit défini dans les prochaines semaines, les prochains mois de manière solide"* *"et qu'on vous laisse le temps de la négociation, je dirais jusqu'à la fin de cette année pour pouvoir bâtir ce pacte"*, a-t-il ajouté.

Un appel qui ne passe pas car le secrétaire général de la CFDT, Laurent Berger, a ainsi estimé qu'il n'y avait *"rien de concret"* dans les perspectives ouvertes par le président de la République, qui a notamment proposé un *"nouveau pacte de la vie au travail"*.

Concernant les perspectives « *qui sont données, c'est un peu un discours de la méthode pour une dixième fois mais rien de concret* », a assuré ce dernier. « *L'apaisement, il fallait le faire sur le sujet qui a créé l'embrasement social, la réforme des retraites* », a-t-il ajouté sur BFMTV. « *On n'avait pas besoin d'entendre qu'il avait entendu la colère et qu'elle était soi-disant sur d'autres leviers* », s'est-il agacé.

De son côté, la secrétaire générale Sophie Binet a affirmé sur LCI avoir le sentiment que le président de la République « *n'a pas entendu ce que lui ont dit et répété les millions de manifestants* » et de grévistes. « *Cette allocution aurait pu être faite par ChatGPT. Il y avait un côté très désincarné* », a-t-elle ironisé.

« *Pour tourner la page, il faut nous proposer des choses concrètes* » et « *dans les chantiers qu'il nous liste je vois soit des choses très concrètes qui divisent profondément* », comme la réforme des lycées professionnels ou le RSA, ou des points « *totalement obscurs et très généraux* » comme sur les salaires. « *Donc, le miroir aux alouettes, c'est bon on en a déjà soupé. Là, le compte n'y est clairement pas* », a-t-elle ajouté.

« *Stop à l'enfumage, nous n'irons pas négocier quoi que ce soit avec Emmanuel Macron à part le retrait de la loi retraite* », a pour sa part réagi sur Twitter le co-délégué général de Solidaires, Simon Duteil. « *C'est l'attelage habituel de la course en sac du discours fumeux* », a dénoncé sur le même réseau social le patron de la CFE-CGC, François Hommeril.

Dans un communiqué commun, l'intersyndicale a estimé que les propos du président de la République « *démontrent qu'il n'a toujours pas compris la colère qui s'exprime dans le pays* ». Elle a donc de nouveau appelé à faire du « *1er mai une journée de mobilisation massive, unitaire et populaire* » contre la réforme des retraites.





## Uwambushu, la foli d'in gouvèrnman : Lé tar mé espéron lé pa tro tar pou arête in foli konmsa !

**Solon bande shif ofissyèl néna rante 270000 épi 300000 pèrssone dsu lo tériroir maoré. An parmi banna néna par-la 55000 pèrssone an sityassion iréguiyé suivan sak bande zotorité ofisyél i kalifyé konmsa. Lo nonb ziréguiyé i goumante pa, d'après bande statistik pars néna otan ki rante é ké sak lé ékspilssé.**

Si i konsidèr la popilassion lé rante 270000 épi 300000 pèrssone donk bann zétranjé si i baze dessus sak lo gouvèrnman i antan par-la, ni oi lo nonb ziréguiyé lé inoportan... An pliské sa shak ané néna par-la sèz mil klandéstin i ariv dann Mayote donk a popré lo nonb de moune ékspilssé dé foi pliss, défopi moïnss.

Si i baze dsi bande shif-la i pé dir la kazi totalité bande « *ziréguiyé* » i viv dann bande banga épi dann bande bidonvil, mé néna ossi bande franssé épi bande moune néna papyé... Koté Mamoudzou néna 16000 pétète pliss pars pèrsone la pa fé lo konte égzakt. I apèl sa l'anfer « *Kaweni* » lo pli gran bidonvil néna dsu « *lo tériroir franssé* ». Laba demoune néna poin lo kourante, na poin non pli léstréssité. La plipar i viv avèk l'ède bande zassossyassion. La vi lé réglé, d'après sak i di-par bann gang kissoi lo travaye o noir, kissoi lo lojman, kissoi mèm lo épi lo kouran.

Apré vintan passé konm iréguiyé ou lé touzour san papyé é san droi galman. Wi pé alé lékol, kolèj, lissé, mé san papyé wi pé pa

alé l'inivèrssité é oute l'avnir lé touzour baré... Sé dir si in létinsèl i pé mète dofé vitman-vitman dann in sossyété konmsa...

Alor Wambushu? Kissa la monte in l'opérassion konmsa? Kissa i pé kroir in l'opérassion konmsa i pé réissi san déga? Okin moune rézonab i pé panss in n'afèr konmsa. Dopé lo komansman gouvèrnman droite konm gosh, la tronpé, li la touzour anploye bande mové métode é lo gouvèrnman koméla lé pa pli klèrvoïyan ké sak lété o pouvoir dann passé.

Biensir la majorité d'moune, maoré, konm métré i souète in n'afèr sé l'ékspilkssyon bande klandéstin épi la déstrikssion bande banga \_ bidonvil an tol si zot i vé. Pou alé oussa ? Pou alé dann banzil komor, mé oussa, dann kèl lojman, dann kèl travaye. Lo gouvèrnman comorien i sipliye gouvèrnman franssé d'arête in l'opérassion konmsa. Mé gouvèrnman franssé i antan pa zorèye.

Alor kissa i pé fé antande ali rézon, si li konpran pa li sava koupe ali par rapor bande péi l'afrik, si li konpran pa li sava tonb dann l'izolman, si li konpra pa li lé dann in poudriyèr k'i domande k'a pété. Mi ékri azot la vèye d'in chao, la vèye d'in katastrof, pèrsosone i oi pa koman sa va déroulé, koman sa va fini. Mal antouléka, bien mal.

A bon antandèr, salu !

**Justin**

## Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR. RAYMOND VERGÈS

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès  
71ème année

Directeur de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau; 1947-1957: Raymond Vergès;  
1957-1964: Paul Vergès; 1964-1974: Bruny Payet; 1974-1977:  
Jean SImon Mounoussany Amourdom; 1977-1991: Jacques  
Sarpédon; 1991-2008: Jean-Marcel Courteaud; 2008-2015:  
Jean-Max Hoarau; 2015: Ginette Sinapin

6 rue du général Emile Rollad  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

Tél.: 0262 55 21 21 - Email : [redaction@temoignages.re](mailto:redaction@temoignages.re)

Site Web: [www.temoignages.re](http://www.temoignages.re)

Tél : 02 62 55 21 21

Publicité: [publicite@temoignages.re](mailto:publicite@temoignages.re)

CPPAP: 0916Y92433